



Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 21

No. FDS : 612552
V001.0

LOCTITE ABLESTIK NCA 2286 30ML

Révision: 03.07.2020
Date d'impression: 28.05.2021
Remplace la version du: -

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LOCTITE ABLESTIK NCA 2286 30ML

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Adhésif acrylique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.

Esplanade 1

1020 Brussels

Belgique

Téléphone: +32 (2) 421 2711

Fax: +32 (2) 420 7025

ua-productsafety.benelux@henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence (24 h): +32 70 222 076

Centre Antipoisons en Belgique tel :+ 32 (0) 70 245245 (7j/7j – 24h-24h); au Luxembourg : ++352 8002 5500 (7j/7j – 24h-24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Sensibilisant de la peau

Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour la reproduction

Catégorie 1B

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:**Contient**

diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène)

Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercaptopropoxy)méthyl]propane-1,3-diyle

Acrylate d'isobornyle
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1
Impurities**Mention d'avertissement:**

Danger

Mention de danger:H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**Informations supplémentaires**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseil de prudence:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

PréventionP273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.**Conseil de prudence:**

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Intervention

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	255-901-3 01-2120051112-76	10- < 20 %	Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 2 H411
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2- [(3-mercpto-1- oxopropoxy)methyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	251-336-1	10- < 20 %	Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Skin Sens. 1A H317 STOT SE 3 H335 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	227-561-6 01-2119957862-25	5- < 10 %	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Skin Sens. 1B H317 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410
produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	01-2119456619-26	1- < 5 %	Skin Irrit. 2 H315 Skin Sens. 1 H317 Eye Irrit. 2 H319 Aquatic Chronic 2 H411
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2- Morpholinopropanone-1 71868-10-5	4006006, 400-600- 6 01-0000015054-80	0,1- < 1 %	Repr. 1B H360FD Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Aquatic Chronic 2 H411 ===== UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH
Impurities		0,1- < 1 %	Skin Sens. 1 H317

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

eau, carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂) et de l'oxyde nitrique (NO_x) risquent d'être dégagés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de sécurité.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Voir le conseil à la section 8.

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Maintenir les emballages fermés hermétiquement.

Se reporter à la Fiche Technique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésif acrylique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
Belgique

aucun(e)

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau douce		0,0016 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau salée		0,00016 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sédiments (eau douce)				0,6576 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Sédiments (eau salée)				0,0658 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Terre				0,1306 mg/kg		
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Eau (libérée par intermittence)		0,016 mg/l				
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Eau douce		0,00092 mg/l				
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Eau salée		0,000092 mg/l				
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Usine de traitement des eaux usées.		2 mg/l				
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Eau (libérée par intermittence)		0,00704 mg/l				
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Sédiments (eau douce)				0,145 mg/kg		
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Sédiments (eau salée)				0,0145 mg/kg		
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Terre				0,0285 mg/kg		
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Air						aucun danger identifié
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Prédateur						pas de potentiel de bioaccumulation
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Eau douce		0,006 mg/l				
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Eau salée		0,001 mg/l				
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Usine de traitement des eaux usées.		10 mg/l				
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Sédiments (eau douce)				0,341 mg/kg		
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Sédiments (eau salée)				0,034 mg/kg		
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Terre				0,065 mg/kg		
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	oral				11 mg/kg		
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	Eau (libérée par intermittence)		0,018 mg/l				
produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine) 25068-38-6	eau de mer - périodiquement		0,002 mg/l				
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one	Eau douce		0,0172 mg/l				

71868-10-5							
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Eau salée		0,00172 mg/l				
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Eau (libérée par intermittence)		0,016 mg/l				
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Usine de traitement des eaux usées.		1 mg/l				
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Sédiments (eau douce)				1,13864 mg/kg		
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Sédiments (eau salée)				0,113864 mg/kg		
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Terre				0,123 mg/kg		

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1,39 mg/kg	aucun danger identifié
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,83 mg/kg	aucun danger identifié
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,83 mg/kg	aucun danger identifié
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Travailleurs	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		8,33 mg/kg	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		12,25 mg/m3	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,33 mg/kg	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		12,25 mg/m3	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		3,571 mg/kg	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		3,571 mg/kg	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/kg	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/kg	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/m3	
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/m3	
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2- morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Travailleurs	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,4 mg/kg	
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2- morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2,28 mg/m3	
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2- morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		0,2 mg/kg	
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2- morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,2 mg/kg	
2-méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2- morpholinopropane-1-one 71868-10-5	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,7 mg/m3	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A (EN 14387)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un riqued'éclaboussures.

L'équipement de protection pour les yeux doit être conforme à la norme EN166.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Les vêtements de protection doivent être conformes à la norme EN14605 en cas d'éclaboussures de liquide, et à la norme EN13982 en cas d'exposition aux poussières.

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Les informations fournies sur les équipements de protection individuelle sont données uniquement à titre indicatif. Une évaluation complète des risques doit être menée avant d'utiliser ce produit afin de déterminer les équipements de protection individuelle appropriés et qui répondent aux exigences locales. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes aux normes EN pertinentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide liquide Noir
Odeur	Doux
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	> 100 °C (> 212 °F)
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité relative de vapeur:	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité ()	1,3 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable

Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité ()	43.000 mpa.s
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec les oxydants forts.

Des bases fortes.

Des acides.

Agents réducteurs.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

Hydrocarbures

oxydes d'azote

Une polymérisation rapide pourrait produire une chaleur et une pression excessives.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercpto-1-oxopropoxy)methyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	LD50	> 300 - < 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	LD50	4.350 mg/kg	rat	non spécifié
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 420 (Acute Oral Toxicity)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	LD50	1.984 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

Toxicité dermale aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	LD50	> 3.000 mg/kg	lapins	autre guide
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	LD50	> 2.000 mg/kg	rat	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Toxicité inhalative aiguë:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Atmosphère d'essai	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercato-1-oxopropoxy)methyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	LC50	> 3,363 mg/l	poussières/brouillard	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	non irritant		In vitro	OECD 439 (In Vitro Skin Irritation: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercato-1-oxopropoxy)methyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	irritant		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
produit de réaction: biphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	modérément irritant	24 h	lapins	Test Draize

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	non irritant		In vitro	OECD Guideline 437 (BCOP)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercato-1-oxopropoxy)methyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
produit de réaction: biphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	sensibilisant	Test avec l'adjuvant complet de Freund.	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercato-1-oxopropoxy)méthyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	equivalent or similar to OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 472 (Genetic Toxicology: Escherichia coli, Reverse Mutation Assay)

Cancérogénicité

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition / Fréquence du traitement	Espèces	Sexe	Méthode
produit de réaction: bisphténol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	Non cancérogène	dermique	2 y daily	souris	masculin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)
produit de réaction: bisphténol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	Non cancérogène	oral : gavage	2 y daily	rat	masculin/fém inin	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction:

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'applicatio n	Espèces	Méthode
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	NOAEL P 100 mg/kg NOAEL F1 100 mg/kg		oral : gavage	rat	OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
produit de réaction: bisphténol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	NOAEL P >= 50 mg/kg NOAEL F1 >= 750 mg/kg NOAEL F2 >= 750 mg/kg	Two generation study	oral : gavage	rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Il n'y a pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro- 4,7-méthano-1H- indenediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	NOAEL 1.000 mg/kg	oral : gavage		rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	NOAEL 100 mg/kg	oral : gavage	once daily	rat	OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
produit de réaction: bisphténol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	NOAEL 50 mg/kg	oral : gavage	14 w daily	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

Danger par aspiration:

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

12.1. Toxicité

Toxicité (Poisson):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercaptopropoxy)méthyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	LC50	0,156 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	LC50	0,704 mg/l	96 h	Danio rerio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	LC50	1,75 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	LC50	9 mg/l	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

Toxicité (Daphnia):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC50	2,36 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	EC50	1 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	EC50	1,7 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	EC50	15,3 mg/l	24 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Impurities	EC50	5,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	non spécifié

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	NOEC	0,092 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	NOEC	0,3 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-	NOEC	1 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

Morpholinopropanone-1 71868-10-5					
-------------------------------------	--	--	--	--	--

Toxicité (Algues):

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC50	1,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	EC10	0,64 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[[3-mercapto-1-oxopropoxy)methyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	NOEC	0,12 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	NOEC	0,405 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	EC50	1,98 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	EC50	> 11 mg/l	72 h	Scenedesmus capricornutum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	NOEC	4,2 mg/l	72 h	Scenedesmus capricornutum	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	EC50	1,6 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	NOEC	0,86 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	IC50	> 100 mg/l	3 h	activated sludge, industrial	autre guide
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	CE50	> 100 mg/l	3 h		OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	Non facilement biodégradable.	aérobie	28 %	28 day	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-éthyl-2-[(3-mercaptopropoxy)méthyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	Non facilement biodégradable.	aérobie	9,1 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Non facilement biodégradable.	aérobie	57 %	28 Jours	OECD Guideline 310 (Ready Biodegradability CO2 in Sealed Vessels (Headspace Test))
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	Non facilement biodégradable.	aérobie	5 %	28 Jours	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	Non facilement biodégradable.	aérobie	< 1 %	28 day	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substances dangereuses No. CAS	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Température	Espèces	Méthode
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	37	56 h	24 °C	Danio rerio	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	< 10,1	56 Jours		Oryzias latipes	OECD Guideline 305 (Bioconcentration: Flow-through Fish Test)

12.4. Mobilité dans le sol

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
diacrylate de (octahydro-4,7-méthano-1H-indènediyl)bis(méthylène) 42594-17-2	4,6		OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Bis[3-mercaptopropionate] de 2-ethyl-2-[(3-mercaptopropoxy)méthyl]propane-1,3-diyle 33007-83-9	2,8	20 °C	OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	4,52		OECD Guideline 117 (Partition Coefficient (n-octanol / water), HPLC Method)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	3,242	25 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	3,09	20 - 25 °C	EU Method A.8 (Partition Coefficient)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses No. CAS	PBT / vPvB
Acrylate d'isobornyle 5888-33-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) 25068-38-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
2-Méthyl-1-(4-(Méthylthio)phényl)-2-Morpholinopropanone-1 71868-10-5	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3082
RID	3082
ADN	3082
IMDG	3082
IATA	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornyle acrylate)
RID	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornyle acrylate)
ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Isobornyle acrylate)
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Isobornyl acrylate)
IATA	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Isobornyl acrylate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
RID	9
ADN	9
IMDG	9
IATA	9

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable Code tunnel:
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

Les classifications de transport énoncées dans ce chapitre sont valables en général pour les marchandises emballées et en vrac. Pour les emballages présentant un volume net maximal de substances liquides de 5 l ou un poids net maximal de matières solides de 5 kg par emballage individuel ou intérieur, les exceptions DS 375 (ADR), 197 (IATA), 969 (IMDG) peuvent être appliquées, suite à quoi la classification de transport pour la marchandise emballée peut diverger.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15:Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC < 3 %
(2010/75/EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

RUBRIQUE 16:Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée pour la vente des produits Henkel et à destination des acquéreurs de ces produits Henkel. Cette FDS se base sur le règlement européen 1907/2006/CE et fournit des informations conformément à la législation applicable uniquement dans l'Union Européenne. A cet égard, aucune déclaration ni garantie ou représentation, quel qu'il soit, n'a été fournie quant au respect de la réglementation en vigueur d'une autre juridiction autre que l'Union Européenne. En cas d'export hors de l'Union Européenne, veuillez consulter la Fiche de Données de Sécurité du pays concerné pour garantir la conformité ou contacter le département Henkel « Sécurité Produits et Affaires Règlementaires » (ua-productsafety.fr@henkel.com), avant d'exporter dans un autre pays hors de l'Union Européenne.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cher Client,

HENKEL s'engage à créer un avenir durable en favorisant toutes les opportunités d'amélioration, tout au long de la chaîne de valeur. Si vous souhaitez y contribuer en basculant d'une version papier à une version électronique de la FDS, merci de contacter votre représentant local du Service Clients. Nous recommandons d'utiliser une adresse électronique non-personnelle (par exemple : FDS@votre_societe.com).

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés